



INVITATION PRESSE DU 1^{er} juin 2022

Une nouvelle voie verte à Cenon pour améliorer les mobilités douces

MM. Alain Anziani, président de Bordeaux Métropole, Jean-François Egron, maire de Cenon, vice-président de Bordeaux Métropole, Clément Rossignol-Puech, maire de Bègles, vice-président de Bordeaux Métropole chargé de la stratégie des mobilités et des mobilités alternatives, de la prospectives 2030 – 2050 et Mme Isabelle Rami, conseillère métropolitaine déléguée aux mobilités alternatives, vous convient à l'inauguration de la nouvelle voie verte :

**vendredi 3 juin à 11 h,
rendez-vous sur la voie verte au niveau du Rocher de Palmer
à Cenon**

Cet évènement se déroulera lors de la journée mondiale pour le vélo proclamée par l'Organisation des Nations Unies

Bordeaux Métropole a ouvert une nouvelle voie verte qui permet de relier la mairie de Cenon au rond-point des 4 Pavillons en longeant le parc Palmer. Elle est le fruit d'un travail mené de concert par les services et élus de la ville de Cenon et de Bordeaux Métropole. Elle s'inscrit pleinement dans le cadre du Schéma des mobilités 2020 – 2030 qui vise à donner à chaque habitant de la métropole, à chaque usager, le choix de son mode de déplacement, quel que soit son lieu d'habitation, de travail, de loisirs.

Cette opération répond à un triple objectif :

- . développer le réseau REVe, Le Réseau Vélo Express (la voie verte de Cenon se situe sur l'itinéraire Bordeaux – Artigues-près-Bordeaux) et améliorer la desserte à vélo de la salle de spectacle du Rocher de Palmer,
- . sécuriser le passage entre le pôle intermodal Buttinière et la salle de spectacle en évitant la traversée des piétons et cyclistes sur la voie routière,
- . créer des itinéraires pour les personnes à mobilité réduite surtout dans un secteur avec de forts dénivélés.

Longue de 1,5 km, la voie verte est située avenue Carnot, dans la côte dite des 4 Pavillons. Large, confortable, séparée des autres voies et donc sécurisée, elle est uniquement dédiée aux piétons et cyclistes. Cette avenue est un axe de mobilité majeur de la métropole. Le projet fait l'objet d'une végétalisation et d'un fleurissement : essences de vivaces / graminées aux couleurs froides, de viornes et stipas, prairie fleurie, avec des arbres communs de sous-bois de la région, noisetiers, sureaux noirs et des aubépines. Le coût de cet aménagement s'élève à 1,3 M€.

Contacts presse

Bordeaux Métropole :

Virginie Bougant – 06 27 52 48 69
vi.bougant@bordeaux-metropole.fr

Benoît Javot - 05 56 99 85 59 - 06 32 55 15 80
b.javot@bordeaux-metropole.fr

Ville de Cenon
Emilie Beyneix – 06 11 81 35 96
emilie.beyneix@cenon.fr